

Sainte-Anne-des-Monts, le 12 septembre 2008

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur, Madame,

La présente est pour vous informer qu'en raison de l'installation prévue d'éoliennes sur son territoire, le Service d'incendie de Saint-Maxime-du-Mont-Louis en collaboration avec sa municipalité a pris les dispositions nécessaires afin de répondre à toutes éventualités en matière de sauvetage et d'incendie sur les sites d'éoliennes.

Les 22 et 23 septembre prochains, à Sainte-Anne-des-Monts, j'assisterai à une session de formation offerte par l'Université du Québec à Rimouski portant sur « *l'entretien, la sécurité et au sauvetage dans une éolienne* ». J'assurerai un suivi et sensibiliserai les pompiers de mon service face aux procédures interventions. De plus, d'ici le début des travaux de construction du parc, prévue pour le printemps 2010, ceux-ci recevront une formation.

De même, afin d'intervenir le plus efficacement possible, une entente doit-être conclue entre la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis et la municipalité de Sainte-Anne-des-Monts pour l'équipe de sauvetage en hauteur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, mes salutations distinguées.

Le directeur du Service de sécurité incendie,



Jasmin Roy

Municipalité St-Maxime-du-Mont-Louis

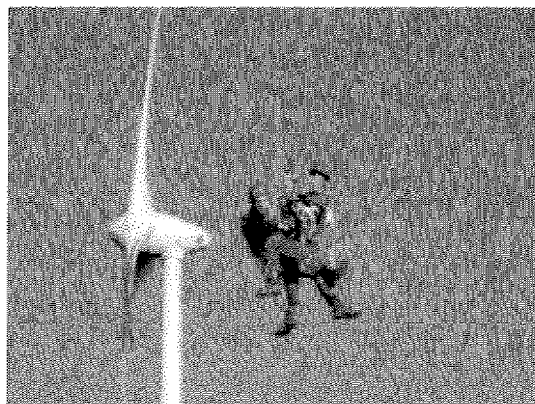
De : "JL Chaumel, UQAR" <jean-louis_chaumel@uqar.ca>
À : <clement@mrcbellechasse.qc.ca>
Cc : <administration@ville.saint-remi.qc.ca>
Envoyé : 19 août 2008 08:10
Joindre : Programme dtaill_session_scurit_sauvetage.pdf
Objet : Municipalités concernées par projets éoliens

Toutes les municipalités qui vont avoir des éoliennes sur leur territoire, ou projettent des parcs éoliens, devront adapter leurs services d'incendie et d'urgence, et former leur personnel.

Pour répondre à ces nouvelles exigences et pour la première fois au Canada, un évènement unique les 22 et 23 Septembre.

CONCERNE: Services d'incendie, directions de MRC, directions municipales, services d'urgence, entreprises du secteur éolien, Sûreté du québec, Sécurité civile, services de santé, entreprises d'ambulance, CSST, etc

Sécurité, exploitation et sauvetage dans les éoliennes



Les 22 et 23 Septembre à Ste. Anne-des-Monts et Cap-Chat

Une session exceptionnelle réunissant plus de 100 participants et 20 formateurs et sauveteurs. Pour la première fois au Canada, sur des éoliennes réelles:

- des démonstrations d'intervention d'entretien en rappel industriel
- évacuation avec des équipes de pompiers-sauveteurs
- intervention de la Sûreté du Québec par hélicoptère et hommes-araignées
- les équipements exigés pour la sécurité et le sauvetage
- les obligations imposées aux MRC et aux municipalités qui ont des éoliennes sur leur territoire
- les responsabilités des exploitants d'éoliennes.

Une initiative de l'UQAR et du LREE, en collaboration avec l'industrie et de nombreux partenaires.

Information et inscription:

http://www.uqar.qc.ca/eolien/documents/securite_et_sauvetage.pdf

Programme détaillé ci-joint

Saviez-vous que :

- Les municipalités et MRC devraient effectuer régulièrement des exercices d'évacuation et d'intervention avec leurs services d'incendie et d'urgence dès lors qu'elles ont sur leur territoire un parc éolien, ce qui se pratique déjà systématiquement aux USA et en Europe.
 - Toute équipe de travail opérant dans une éolienne doit être dotée de dispositifs spéciaux pour pouvoir sortir en rappel d'une nacelle d'éolienne, et être entraînée à ce genre de sauvetage.
 - La loi au Québec, comme ailleurs au Canada, oblige tout employeur dans le secteur éolien à démontrer qu'il est en mesure d'évacuer son personnel en tout temps d'une éolienne en cas d'accident.
 - La Sureté du Québec est dotée de moyens modernes avec des équipes d'hommes araignée et hélicoptères pour intervenir en cas d'urgence.
 - Les nouvelles éoliennes prévues au Québec et au Nouveau-Brunswick atteindront 100 mètres de hauteur ce qui exige un effort physique majeur pour les techniciens et ingénieurs d'opération et d'entretien.
 - Le travail encordé d'entretien et d'inspection des éoliennes se multiplie et exige des compétences particulières.
 - Pour la première fois en Amérique du Nord, l'AWEA (Association des industriels de l'éolien aux USA) vient, elle aussi, de prévoir des séminaires spécialisés en Santé et Sécurité au Travail pour ses entreprises membres
-

Informations: 418 - 725 8699

Courriel: lesvents@globetroter.net

Groupe éolien, Université du Québec à Rimouski

No virus found in this incoming message.

Checked by AVG - <http://www.avg.com>

Version: 8.0.138 / Virus Database: 270.6.5/1620 - Release Date: 2008-08-19 06:04

Session de formation

Introduction à

l'entretien, la sécurité et au sauvetage dans une éolienne

22 et 23 Septembre 2008

Ste. Anne des Monts et Cap-Chat



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Lundi 22 Septembre

Centre Exploramer

Ste. Anne des Monts

9h: La réglementation au Québec concernant la santé et sécurité au travail dans le secteur de l'énergie éolienne

CSST (Commission de la Santé et sécurité au Travail)

9h40: Comment la sécurité des travailleurs, les pratiques et l'entraînement est-il réalisé ailleurs dans le monde ?

Expert en sécurité et formation pour l'industrie éolienne, Europe

Le travail en hauteur: les exigences particulières en matière de sécurité, les systèmes de protection pour les travailleurs.

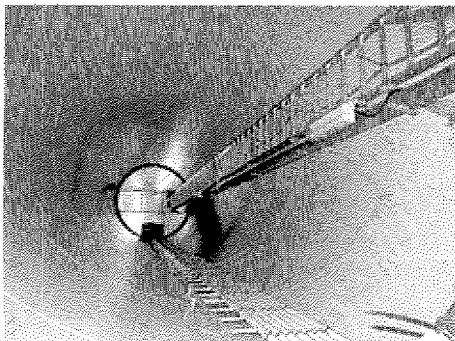
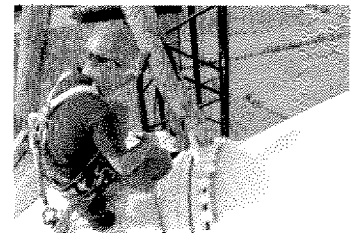
Jean-Nicholas Maisonneuve, expert en sauvetage encordé

Risques et méthodes de prévention pour les travaux électriques.

Jean-Louis Chaumel, UQAR

Les diverses méthodes de rappel industriel (travail encordé) et utilisant des nacelles suspendues pour l'inspection et l'entretien d'éoliennes.

Clément Guitard, UQAR; Steeve Tremblay, Groupe Falardeau



Premiers soins: méthodes adaptées pour les travailleurs dans les éoliennes

Frankie Lévesque, formateur en premiers soins et services d'urgence

Les services d'incendie: que doivent-ils faire pour les parcs éoliens ?

Carol Dugas, Directeur, services d'incendie Ste. Anne des Monts

Comment monter un plan de prévention et d'urgence pour un parc éolien ?

Jean-Louis Rétiveau, chargé des projets éoliens, Boralex (*invité*)

Mardi 23 Septembre

Centre Éole, aux pieds de la grande éolienne verticale et à proximité immédiate de plusieurs éoliennes de grande puissance.

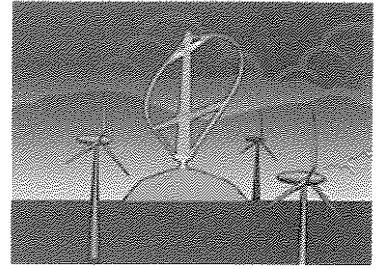
Cap-Chat (situé à 10 minutes de Ste. Anne-des-Monts)

Cette journée pratique est constituée de démonstrations et simulations réelles, sur de grandes éoliennes. Chacune des activités comporte:

- une introduction explicative en salle de conférence,
- la démonstration pratique en extérieur, sur une grande éolienne, avec commentaires
- une conclusion de retour en salle.

Les communications entre les intervenants seront amplifiées pour être entendues par tous les participants.

Ces opérations impliquent des ambulanciers et leur véhicule, des pompiers et leur véhicule, des spécialistes en sauvetage, en rappel industriel, des entreprises utilisant des nacelles suspendues, un hélicoptère, des experts en harnais et équipements individuels de sécurité.



9h: Travail en rappel industriel pour l'inspection extérieure d'une éolienne

Cette opération montre comment une équipe de 2 travailleurs encordés effectue le travail requis sur la tour de l'éolienne ou ses pales.

9h45: Sauvetage d'un travailleur lors d'une opération de travail encordé à l'extérieur

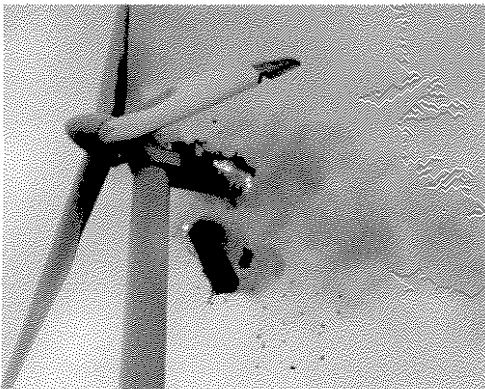
Démonstration des moyens rapides à utiliser pour amener le travailleur au sol.

10h45: Evacuation par hélicoptère depuis le sommet de la nacelle de l'éolienne

Dans certains cas on ne peut évacuer le travailleur sécuritairement et rapidement qu'en faisant appel à un hélicoptère, mais ceci exige une méthode spéciale.

11h30: Evacuation d'un travailleur accidenté à l'intérieur d'une éolienne

Entraînement classique où l'accidenté est descendu dans la tour.



Repas

14h00: Evacuation de travailleurs par descente en rappel depuis la nacelle

Méthode relativement simple mais impressionnante

15h00: Travaux d'inspection ou de réparation externe de l'éolienne ou ses pales, avec nacelle suspendue

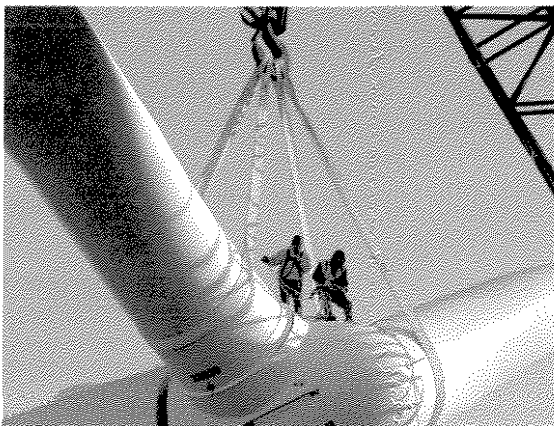
Adaptation aux éoliennes et au vent de méthodes connues dans la construction..

16h: Alerte incendie et déroulement d'un protocole standard d'intervention

Démonstration brève

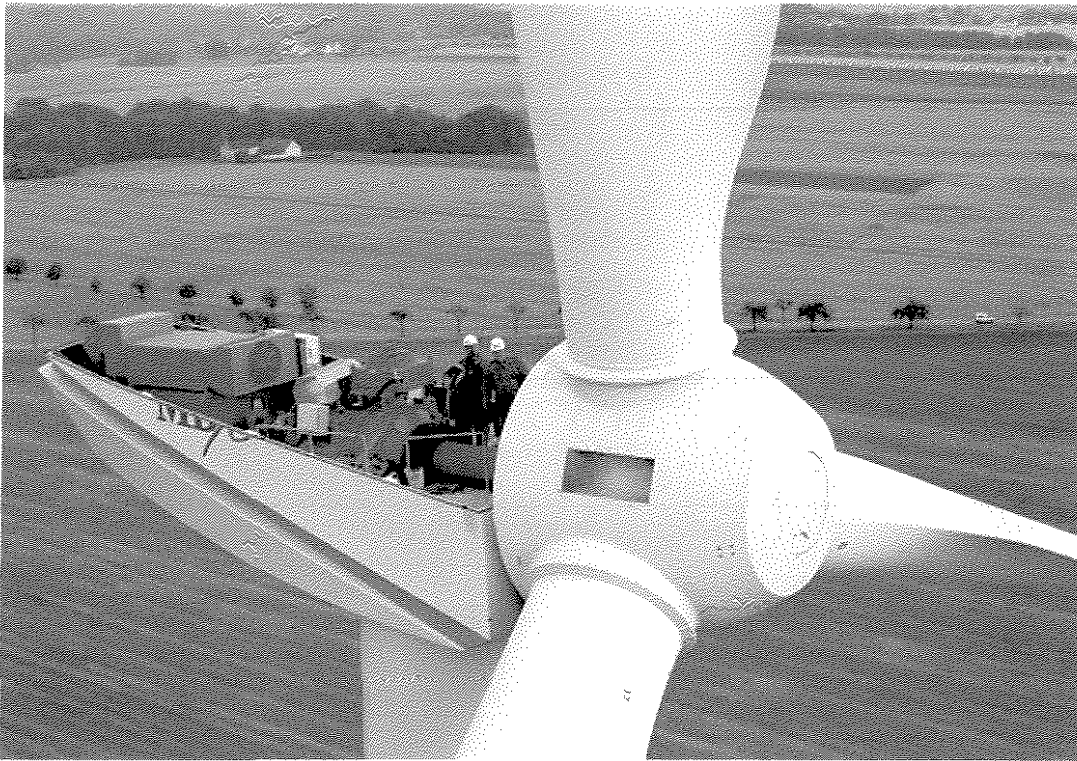
16h30: Le matériel de sécurité typique dans l'industrie de l'éolien

Les différents équipements existants sur le marché et leur coût. Leur facilité d'utilisation et l'impact sur la productivité des opérations d'entretien.



Documents remis aux participants

Tous les participants, à l'une et à l'autre des journées, recevront un cahier regroupant toutes les présentations effectuées, ainsi qu'un CD.



ATTESTATIONS

Chaque participant recevra une attestation officielle de formation émise par l'UQAR. Une telle attestation ne constitue pas cependant une certification ni habilitation à travailler en hauteur (voir ci-dessous à ce sujet).

CERTIFICATIONS et FORMATIONS SPÉCIALISÉES.

L'UQAR offre diverses sessions de formation à l'éolien. D'autres organismes peuvent aussi dispenser des formations.

Les participants seront informés des sessions spécialisées, formations ou certifications qui seront offertes au Québec au cours de l'année 2008-2009